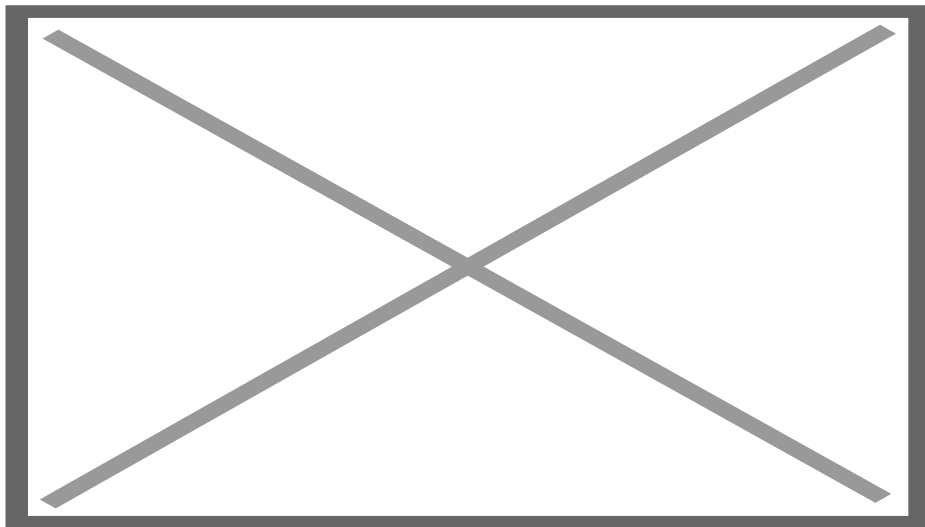


Inauguration d'un composteur partagé à Rantigny



La **Communauté de communes du Liancourtois – la Vallée dorée**, en partenariat avec la **Ville de Rantigny**, poursuit son **engagement en faveur du développement durable** avec l'installation d'un composteur partagé au **parc municipal de Rantigny**.

Une inauguration placée sous le signe du développement durable

L'inauguration officielle s'est tenue le **vendredi 17 octobre 2025** en présence des élus, des habitants et des partenaires du projet.

L'après-midi a débuté avec des **ateliers et animations pédagogiques** destinés à sensibiliser petits et grands aux bons gestes du compostage.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie sous l'Orangerie avec un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Un projet collectif pour une gestion responsable des déchets

Ce composteur partagé s'inscrit dans une démarche territoriale visant à :

- **Réduire la part des biodéchets** dans les ordures ménagères, qui représentent près de 30 % de nos poubelles.
- **Proposer une solution collective**, accessible et concrète pour les habitants.

- **Valoriser la matière organique** en produisant un compost naturel, réutilisable dans les espaces verts et jardins.

Un geste simple pour un territoire durable

Le compostage est une action à la fois écologique, économique et citoyenne. En valorisant les déchets organiques, il contribue à la réduction des déchets ménagers et favorise une économie circulaire locale.

Cette initiative illustre la volonté de la Communauté de communes du Liancourtois – la Vallée dorée et de la Ville de Rantigny de **promouvoir une gestion durable des déchets** et de **renforcer la sensibilisation citoyenne** sur l'ensemble du territoire.

[Précédent](#) [Suivant](#)

Publié le 20/10/2025